

Arrêté du 9 janvier 2008 portant création d'une commission consultative paritaire — TITRE Ier : ORGANISATION.

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

Abroge

Date	27/08/2011
------	------------

Juridiction / Nature	ARRETE
----------------------	--------

NOR / Numéro	DEVL0800503A
--------------	--------------

URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000017981135
----------------	---

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Il est créé auprès de la directrice générale du personnel et de l'administration, directrice générale de l'administration par intérim, du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables [...], une commission consultative paritaire compétente à l'égard des personnels contractuels recrutés par l'administration centrale du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables [...]

[...] La commission consultative paritaire est composée ainsi qu'il suit : PERSONNELS REPRÉSENTÉS NOMBRE DE REPRÉSENTANTS Du personnel De l'administration Titulaires Suppléants Titulaires Suppléants Personnels [...]

[...] La commission est présidée par la directrice générale du personnel et de l'administration, directrice générale de l'administration par intérim, ou son représentant. [...]

[...]ministre d'Etat, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, Vu la loi n° 83-634[...]

TEXTES VISÉS

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ; Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ; Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ; Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986, modifié en dernier lieu par le décret n° 2007-338 du 12 mars 2007, relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat ; Vu l'arrêté du 21 octobre 1996 modifié fixant les modalités de vote par correspondance en vue de l'élection des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires ; Sur proposition de la directrice générale du personnel et de l'administration, directrice générale de l'administration par intérim, Arrête :

RÉFÉRENCE

ARRETE DEVL0800503A du 27 août 2011, « Arrêté du 9 janvier 2008 portant création d'une commission consultative paritaire – TITRE Ier : ORGANISATION. ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000017981135> (consulté le 29 août 2026).